

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

**DISCOURS DE CLÔTURE PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT
DU FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE,
M. LENNART BÅGE,
À LA QUATRE-VINGT-SIXIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais à présent résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions prises au cours de la présente session.

Le Conseil a commencé ses travaux par l'examen du plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (document EB 2005/86/R.2/Rev.1). Les Administrateurs ont accueilli favorablement ce document; constatant sa nette amélioration, ils ont jugé qu'il constituait une avancée concrète sur la voie du processus de réforme qui doit se dérouler au cours des deux prochaines années. Ils se sont félicités de la plus grande clarté de ce document en ce qui concerne la définition des objectifs du plan d'action, de l'enchaînement des activités prioritaires et des principaux résultats escomptés des trois grands axes d'intervention.

Tout en reconnaissant le bien-fondé des grandes orientations, le Conseil d'administration a signalé un certain nombre de points qui méritent d'être précisés; il faudra par exemple définir des objectifs de performance clairs, quantifiables et réalisables dans les domaines de la durabilité, du ciblage des bénéficiaires et de l'innovation. À cet égard, le Conseil a été informé que la réflexion sur les modalités de ciblage se poursuivait, et qu'un document serait soumis à l'attention du Conseil en septembre 2006. Ce travail de clarification concerne également la composition, le fonctionnement et la structure de responsabilité des équipes de pays dont la mise en place est proposée. Un système d'assurance qualité inspiré des meilleures pratiques des institutions financières internationales sera également élaboré. Des rapports de situation annuels seront soumis au Conseil d'administration pour examen, et des informations complémentaires lui seront communiquées à d'autres sessions si nécessaire. La direction a fait part de sa détermination à veiller à la maîtrise des risques et des coûts liés à la mise en œuvre du plan d'action, afin de faire en sorte que le montant total du budget administratif du Fonds ne s'accroisse pas dans les mêmes proportions que son programme de travail.

Au cours des débats approfondis consacrés au plan d'action, le Conseil a également souligné l'importance de l'évaluation, et il a été proposé de mettre au point un ensemble d'indicateurs de performance globale spécifiques que le Bureau de l'évaluation utilisera pour évaluer le plan d'action, en précisant notamment la méthodologie à employer. Des indicateurs de résultat seront également définis.

En conséquence, ces éléments ont été récapitulés dans un document de séance (document EB 2005/86/C.R.P.2/Rev.1) qui a été approuvé par les Administrateurs et sera joint en annexe du plan d'action. Un document consacré à l'analyse de ces questions sera présenté au Conseil à sa session d'avril 2006.

Le Conseil a ensuite procédé à l'examen du programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006 (document EB 2005/86/R.3) et des rapports présentés à ce sujet par le Comité d'audit (document EB 2005/86/R.4) et le Comité de l'évaluation (document EB 2005/86/R.5). Les Administrateurs se sont réjouis de la collaboration qui s'est instaurée entre les comités et le personnel du Fonds et ont félicité tous les intéressés pour l'analyse exhaustive des propositions présentées qu'ils ont réalisée.

Plusieurs Administrateurs ont exprimé leurs inquiétudes concernant l'augmentation du budget du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et du budget administratif. Après consultations, et considérant qu'il est nécessaire que le FIDA augmente le volume de l'aide directe et des investissements en faveur du développement rural et agricole tout en améliorant la qualité de cette aide, le Conseil a approuvé le programme de travail du Fonds prévu pour 2005, pour un montant de 550 millions de USD. Il se décompose en un programme de prêts de 495 millions de USD en faveur de 32 projets proposés et un programme de dons de 55 millions de USD, ce dernier devant être réparti à parts égales entre le guichet mondial/régional et le guichet pays, qui comprend la composante de financement sous forme de dons du MFDP. Le montant prévu pour le programme de travail de 2006 pourra faire l'objet d'ajustements en cours d'année en fonction du niveau des ressources disponibles. Il a en outre été convenu que les dépenses d'administration ainsi que les coûts afférents au MFDP seraient contenus et que le ratio entre lesdites dépenses et le programme de travail et budget serait maintenu au niveau prévu pour 2005, à savoir 17,1%, comme précisé dans le document EB 2005/86/C.R.P.1. Les Administrateurs ont souligné la nécessité de donner la priorité aux dépenses appuyant le renforcement du programme de travail et de la qualité des projets.

Compte tenu de ce qui précède, un montant total de 30,4 millions de USD a été approuvé pour le Mécanisme de financement du développement des programmes. Le Conseil a également autorisé la soumission à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs du budget administratif du FIDA pour 2006, d'un montant de 61,1 millions de USD, ainsi que d'une enveloppe de 0,4 million de USD pour les dépenses non récurrentes. La représentante des États-Unis d'Amérique a indiqué que son pays était opposé au montant de l'accroissement du budget administratif du FIDA et du MFDP, ce qui sera consigné au procès-verbal de la présente session.

Le Conseil a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour par l'étude du budget administratif du Bureau de l'évaluation pour 2006, d'un montant de 4,79 millions de USD. Approuvant le programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 2006, le Conseil a pris note des évaluations institutionnelles que celui-ci prévoit de réaliser en 2006 et au-delà, jusqu'en 2009-2010. Le Conseil a ensuite autorisé la soumission du budget administratif du Bureau de l'évaluation pour 2006 au Conseil des gouverneurs pour approbation.

Après examen, le Conseil d'administration a approuvé les rapports du Président du Comité de l'évaluation relatifs à la quarante-et-unième session (document EB 2005/86/R.5) et la quarante-deuxième session (document EB 2005/86/R.6) dudit Comité. Il a ensuite examiné le

troisième Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), qui présente les opérations évaluées en 2004 (document EB 2005/86/R.7 et son rectificatif). Les Administrateurs ont félicité le Bureau de l'évaluation pour la qualité de ce rapport, qu'ils considèrent comme un excellent outil de responsabilisation, preuve supplémentaire de l'attachement du FIDA à la gestion fondée sur les résultats. Le Conseil a noté que l'examen et la révision des méthodes d'évaluation utilisées étaient en cours.

Tout en prenant acte du fait que les questions stratégiques soulevées dans le rapport seront traitées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, le Conseil a par ailleurs noté que, conformément à la procédure habituelle, la direction ferait part de sa réaction à ce document dans le rapport annuel sur la performance du portefeuille d'activités, qui sera présenté au Conseil à sa session d'avril 2006. On s'efforcera désormais de faire coïncider la présentation des RARI et les observations de la direction à leur sujet lors des prochaines sessions du Conseil et d'harmoniser les méthodes employées par le Bureau de l'évaluation et le Département Gestion des programmes.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (document EB 2005/86/R.8) et approuvé la soumission dudit document à la prochaine session du Conseil des gouverneurs. Les Administrateurs ont pris note de l'impact potentiel sur les ressources du FIDA du report de l'application de la clause de caducité automatique, et de l'éventuelle participation de nouveaux pays venant s'ajouter aux 38 États actuellement concernés par cette initiative. À cet égard, le Conseil s'est félicité de la poursuite des efforts entrepris par les services du FIDA pour accéder au Fonds fiduciaire administré par la Banque mondiale.

Le Conseil d'administration a examiné l'exposé des options et stratégies d'intervention pour la sous-région d'Asie centrale (document EB 2005/86/R.9), ainsi que les exposés des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour la Chine (document EB 2005/86/R.10 et son rectificatif), l'Inde (document EB 2005/86/R.11), Maurice (document EB 2005/86/R.12) et le Nicaragua (document EB 2005/86/R.13). Il est ensuite passé à l'examen des ressources disponibles pour engagement lors de la présente session (document EB 2005/86/R.14 et son additif) et a approuvé l'utilisation du Pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à hauteur de 92,1 millions de USD au maximum. Ainsi, le montant net utilisé au titre du PEA en 2005 se chiffre à 186,6 millions de USD, tandis que le PEA reporté est évalué à 323,4 millions de USD au total.

Douze programmes et projets ont été approuvés à la présente session: cinq en Afrique, trois dans la région Asie et Pacifique et quatre dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Pour donner suite à l'approbation du programme de développement du secteur agricole en République-Unie de Tanzanie, sous réserve que la direction présente en décembre 2005 un rapport écrit au Conseil, celui-ci a été saisi d'un rapport contenant des engagements précis en termes de mesures et d'objectifs intermédiaires, convenus d'un commun accord au niveau du pays dans le cadre de la structure du Groupe de travail pour l'alimentation et l'agriculture. Le processus d'approbation de cette proposition a ainsi été achevé.

La proposition concernant le Bangladesh, qui était encore en négociation lorsqu'elle a été soumise au Conseil, a été approuvée à la condition que les éventuelles modifications importantes apportées à la présentation faite lors de la présente session soient communiquées au Conseil à une session ultérieure.

Le Conseil a en outre approuvé le report de la date d'entrée en vigueur du programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières en République dominicaine, ainsi que la prorogation du délai de signature de l'accord de prêt en faveur du programme national de développement rural-phase I: région de l'Ouest, au Guatemala.

Onze propositions de dons ont également été approuvées à la présente session. Sept d'entre elles concernent des dons au titre du guichet mondial/régional, à savoir deux dons en faveur de programmes de recherche destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI, trois dons destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, un don à l'appui de la formulation de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de l'exécution au niveau des pays, et un don en faveur du Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole pour le réseau FIDAMERICA. Deux dons ont été approuvés au titre du guichet pays, et deux dans le cadre des propositions de projets ou de programmes concernant la République démocratique du Congo et le Kenya.

Le Conseil a ensuite examiné le document relatif aux activités prévues au titre des projets 2005-2006 (document EB 2005/86/R.35), et pris note des informations qu'il contient sur les projets en réserve ainsi que sur les COSOP en préparation et prévus pour 2006.

Abordant les questions financières, le Conseil a examiné le rapport relatif à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/86/R.36), qui résume les délibérations de la quatrième session de la Consultation, dont il a pris note. Il a ensuite étudié le rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/86/R.37). À l'occasion de la présentation orale qui en a été faite, les Administrateurs ont été informés qu'à ce jour, contributions complémentaires comprises, les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'un instrument de contribution s'élèvent à 451,2 millions de USD, soit 88,6% des annonces de contribution. Le montant total des contributions annoncées s'élève à 509 millions de USD, soit 90,9% des 560 millions de USD fixés comme objectif. Tout est mis en œuvre pour parvenir à un montant total des annonces de contribution aussi proche que possible de l'objectif qui a été fixé pour la reconstitution.

Le Conseil d'administration a ensuite procédé à l'examen du rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2005 (document EB 2005/86/R.38). Les Administrateurs ont noté qu'au cours de ce trimestre, la plupart des placements à revenu fixe ont eu un rendement positif, et que le portefeuille des placements dans son ensemble a généré un produit net de 5 millions de USD. Toutefois, en raison de l'érosion du cours des obligations durant le mois d'octobre, on constate une perte nette estimée à 1 million de USD pour la période du 1^{er} octobre au 30 novembre. Sur la période des 12 mois s'achevant au 30 novembre 2005, le produit net est estimé à 56 millions de USD, soit un taux de rendement évalué à 2,68% sur une base annuelle. Les Administrateurs ont accueilli favorablement l'annonce de la réalisation d'une étude du taux de rendement du portefeuille de placements, qui sera réalisée au premier trimestre 2006, l'objectif étant d'obtenir un taux de rendement suffisant tout en préservant un niveau de risque raisonnable.

Le Conseil d'administration a ensuite pris note du rapport sur les dépenses spéciales consacrées au nouveau siège du FIDA (document EB 2005/86/R.39) qui a été approuvé par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session, tenue en février 2005.

Après avoir examiné le rapport et recommandation du Conseil d'administration sur la supervision (document EB 2005/86/R.40), qui comporte un projet de résolution sur la prolongation de la période de mise en œuvre du programme pilote de supervision directe, le Conseil a approuvé la soumission à la prochaine session du Conseil des gouverneurs dudit rapport, accompagné d'une recommandation tendant à ce que le Conseil adopte le projet de résolution qui y figure.

Le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2005/86/R.41) a ensuite été examiné. Les Administrateurs ont pris note des progrès accomplis dans l'application du système à l'ensemble du programme de prêts. Le Conseil a demandé que les scores de pays actualisés, qui serviront de base pour la révision des montants des allocations

des pays emprunteurs actifs, soient présentés avec le rapport de situation soumis au Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a examiné le programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (document EB 2005/86/R.42) et s'est félicité d'apprendre que la mise en œuvre de la première phase de ce programme avait donné de bons résultats. À la lumière des débats relatifs au plan d'action, et prenant acte du fait que les changements qui devaient initialement faire partie d'une seconde phase du programme entrent désormais dans le cadre du plan d'action, le Conseil a autorisé l'affectation du reliquat du budget d'investissement du FIDA approuvé par la Résolution 116/XXIII du Conseil des gouverneurs à la mise en œuvre du plan d'action.

Le Conseil a ensuite examiné le rapport sur l'évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2005/86/R.43), et noté que le rapport relatif à l'évaluation externe indépendante de la Coalition ne serait pas soumis au Conseil à sa session d'avril 2006 comme prévu. En effet, l'attention de la direction a été attirée sur un certain nombre de problèmes, ce qui l'a amenée à décider de rouvrir un appel d'offres relatif à cette évaluation. En conséquence, la direction compte désormais présenter le rapport au Conseil d'administration à sa session de septembre 2006.

Après avoir examiné le rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2005/86/R.44) et le rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (document EB 2005/86/R.45), le Conseil a recommandé qu'ils soient soumis en l'état à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a également recommandé que la demande d'admission à la qualité de membre non originaire présentée par Nioué (document EB 2005/86/R.50) soit soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation, et il a approuvé l'invitation de cinq nouveaux observateurs à assister aux prochaines sessions du Conseil des gouverneurs (document EB 2005/86/R.49). Le Conseil a en outre approuvé les dates des sessions qu'il tiendra en 2007 (document EB 2005/86/R.46).

Enfin, le Conseil d'administration a approuvé la diffusion sur le site Internet public du FIDA des documents dont il a été saisi à la présente session.

Avant de clore cette session, je souhaite adresser mes adieux à M. Govindan Nair, représentant permanent suppléant de la République de l'Inde auprès des organisations spécialisées des Nations Unies à Rome, qui assiste pour la dernière fois à une session du Conseil d'administration du FIDA. M. Nair a inlassablement apporté des conseils précieux et constructifs, tant dans le cadre des travaux du Conseil d'administration qu'en sa qualité de Président du Comité de l'évaluation. J'aimerais également rendre hommage aux contributions utiles apportées par M. Andrew Brubaker, représentant des États-Unis d'Amérique, qui ne prendra plus part à notre Conseil d'administration. En mon propre nom et au nom de toutes les personnes ici présentes, je souhaite à nos deux collègues tout le succès qu'ils méritent dans les tâches qui les attendent.

J'aimerais également prendre quelques instants pour adresser mes adieux à l'un de nos collègues, M. Siva Thampi: au cours des deux dernières années qu'il a passées en qualité de Secrétaire du FIDA, son visage sympathique était devenu familier à chacun d'entre vous. Je suis certain que vous vous joindrez à moi pour lui adresser nos sincères remerciements pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions auprès du Conseil d'administration et du Fonds. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Cette session était non seulement la dernière de l'année 2005, mais également la dernière pour le Conseil d'administration dans sa composition actuelle. Je vous remercie pour l'excellent travail que nous avons accompli ensemble ces trois dernières années. Je souhaite saisir cette occasion pour dire à chacun d'entre vous tout le plaisir que j'ai pris à travailler avec vous et combien j'ai apprécié les enrichissements que vous avez apportés à nos débats. Je souhaite à tous un bon voyage de retour, une bonne fin d'année et une nouvelle année meilleure encore.

